

II. Education préscolaire

Puisque le développement des compétences de tous les enfants en luxembourgeois est un des objectifs prioritaires de l'éducation préscolaire, il faudra prévoir les meilleures conditions d'apprentissage de notre langue et mettre l'accent sur les compétences des enseignants, les effectifs de classe adaptés, le matériel didactique approprié et le soutien des élèves avec des difficultés.

III. Enseignement primaire

Vu l'importance capitale du début de scolarité pour le développement ultérieur des enfants il faudra garantir les mêmes conditions optimales d'enseignement: compétences des enseignants, petites classes, matériel de différenciation adéquat et soutien approprié des élèves avec des difficultés.

En vue d'une différenciation interne plus poussée, favoriser l'emploi de livres et de matériel scolaires différenciés et répondant aux besoins des différents élèves de la classe.

Réserver le redoublement de classe à des situations exceptionnelles.

Quant à l'évaluation traditionnelle par notes et points, il faudra de toute urgence la compléter par d'autres formes d'évaluation. A cette fin il faudra développer au niveau national des grilles d'évaluation différenciées pour les différentes branches ainsi que pour le comportement social et l'attitude devant le travail.

Au degré inférieur l'évaluation traditionnelle par notes et points devra d'urgence être remplacée par des grilles d'évaluation. Cette mesure devra être réalisée au cours des cinq prochaines années.

Le changement de mentalité que ces approches présuppose doit inclure les parents qui ont besoin de comprendre le sens des compléments et changements.

Au degré supérieur de l'enseignement primaire et lors du passage de l'enseignement primaire vers l'enseignement postprimaire, il faudra d'avantage encore impliquer l'élève et ses parents dans les décisions d'orientation (négocier au lieu de sélectionner). Une attention toute particulière est à accorder à l'information des parents en ce qui concerne la structure de l'enseignement postprimaire.

Il faudra en outre coordonner les programmes et les contenus de l'enseignement primaire et postprimaire.

IV. Enseignement postprimaire

Le processus d'orientation n'est nullement terminé avec le passage des élèves dans l'enseignement postprimaire. Il faudra en conséquence au cours des premières années au Lycée développer les structures d'orientation existantes et ainsi aider tous les élèves à s'orienter selon leurs préférences et leurs aptitudes.

A cet effet il faudra :